

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.  
Interpellation de A. EL BOUJDAINI, Conseiller communal, relative aux problèmes persistants à la rue Wayez.

A. EL BOUJDAINI donne lecture du texte suivant :

A. EL BOUJDAINI geeft lezing van de volgende tekst:

Je vous adresse cette interpellation pour exprimer ma profonde préoccupation concernant plusieurs problèmes persistants qui affectent gravement l'activité économique et la qualité de vie de la rue Wayez.

Le sens giratoire actuel des véhicules est inadapté et crée des difficultés de circulation, entraînant une diminution de la fréquentation de la rue Wayez. Malgré les promesses, les 10 places de parking supplémentaires n'ont jamais été ajoutées, ce qui nuit à la disponibilité du stationnement pour les clients. Le parking alternatif proposé n'a pas résolu le problème de stationnement et n'a pas été efficace pour soutenir l'activité commerciale.

Les commerçants demandent depuis deux ans un meilleur éclairage dans le quartier pour renforcer la sécurité des commerçants et des clients, mais les demandes sont restées sans réponse.

L'insécurité grandissante, marquée par la présence croissante de mendiants, nuit à l'attractivité de la rue Wayez et met en danger la sécurité de tous. Pourquoi n'y a-t-il pas eu de plan de relance après les travaux récents, comment avez-vous pu laisser à l'abandon tous ces commerçants, pourquoi n'avez-vous pas soutenus la reprise économique de la rue Wayez. La présence persistante de commerces fermés depuis trop longtemps dégrade l'image de la rue Wayez et décourage les clients potentiels de s'y rendre.

Je vous demande donc des actions concrètes de votre part pour résoudre ces problèmes et soutenir le développement économique de la rue Wayez. Mes questions sont les suivantes :

1. Comptez-vous remettre la rue Wayez en sens unique et ce en partant du haut de la rue wayez?
2. Comptez-vous rajouter les 10 places de parking promis au commerçants?
3. Avez-vous d'autres alternatives concernant les parkings?
4. Qu'en est-il de l'éclairage inadapté que vous avez promis?
5. Qu'aller vous faire pour rassurer les commerçants et les clients face à l'insécurité grandissante?
6. Que le collègue compte-t-il faire concernant le plan de relance?

7. Comment pouvez-vous faire en sorte que ces commerces fermés soit de nouveaux ouverts?

Madame l'Echevine COMER donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de schepen COMER geeft lezing van het volgende antwoord:

La rue Wayez est en effet une rue très importante dans notre commune. C'est une rue commerciale bien connue, mais aussi un lieu de rencontre important, une voie de circulation importante pour les transports publics ; elle comporte également une école. La rue a subi un changement majeur suite à de grands travaux. Il est important que la rue puisse se redévelopper après cette période de travaux, c'est pour cela que le Collège souhaite une relance pour cette rue. Dans ce contexte, Il faut garder à l'esprit que le commerce de détail rencontre partout des difficultés. En effet, plusieurs facteurs externes, tels que l'inflation, les crises successives, l'essor de l'achat en ligne, l'attrait des grandes surfaces et des marques textiles « low cost », impactent la compétitivité et fragilisent du commerce local.

Une relance de la rue Wayez demande donc un travail sur plusieurs domaines très différents. Se limiter aux seuls aspects de la mobilité serait une erreur. Il faut travailler sur l'accessibilité, mais aussi sur l'image et l'attractivité, la propreté et la sécurité. Je passe ici en revue les actions en cours pour la relance de la rue Wayez. Mais avant ça, je tiens à souligner que la Commune garde un contact fort avec les commerçants, via le manager communal de quartier, désigné pour accompagner les commerçants pendant les travaux, mais qui est toujours disponible pour suivre les différents aspects de la rue.

En ce qui concerne, l'accessibilité, depuis le réaménagement et les nouveaux sens de circulation instaurés, tous les commerces et habitations de la rue Wayez sont accessibles par tous les modes de transport. C'est l'itinéraire pour y accéder qui a changé. Le réaménagement a été financé par le programme « Avanti » de la « STIB », permettant de garantir une meilleure fiabilité du réseau de surface. Un monitoring des temps de passage des tramways est actuellement en cours, après ce monitoring, une évaluation de la circulation pourra être faite, mais instaurer un sens unique signifierait que les trams et les bus pourraient être bloqués d'un côté, ce qui n'est pas souhaitable.

Des places de stationnement supplémentaires ont été créées dans la rue par l'utilisation double des zones de livraison. Le matin, le zones restent des endroits de déchargement et, pendant les heures d'ouverture des magasins et l'après-midi, ces zones peuvent être utilisés comme des places de stationnement pour les clients, ce qui correspond à 27 emplacements supplémentaires. Le permis d'urbanisme ne permet pas d'ajouter d'autres places. À côté de ceci, le manager du quartier commerçant, membre du service « Economie », a également coordonné la mise à disposition gratuite du parking du quai Demets. Suite à quelques actes de vandalisme, la distribution prévue de 16.000 heures gratuites de parking sera remplacée par une gratuité sans contrainte en faveur de la clientèle de la rue Wayez. Plus de détails sur ce changement seront bientôt communiqués. Une campagne de publicité sera lancée

en avril pour promouvoir cette action auprès des clients des commerces de la rue Wayez.

En ce qui concerne, l'image et l'attractivité de la rue, nous nous efforçons d'encourager des projets attractifs et des initiatives innovantes, impulsés par les commerçants et leur association.

Tout d'abord, nous voulons mettre fin aux magasins inoccupés. Un diagnostic de ces magasins a été réalisé avant et après les travaux. Contrairement aux idées reçues, le nombre de magasins fermés a diminué, passant de 25 en 2022 à 17 en 2024.

Ces 17 locaux vacants font l'objet d'une action conjointe avec l'agence de commerce de la région « Hub.Brussels ». Des stickers attractifs sont proposés actuellement moyennant l'accord du propriétaire, renvoyant les intéressés vers un annuaire immobilier en ligne. En cas de non-adhésion du propriétaire à cette initiative selon un calendrier défini, une taxation pour longue fermeture sera d'application.

À côté de cela, grâce à la collaboration du manager de la rue Wayez, l'association des commerçants a remporté deux projets lors de l'appel à projets « Local & Together ». Le premier vise à mettre en évidence l'accessibilité de la rue via différents modes de transport, avec un focus sur les parkings Vaillance et Demets. Le second projet consiste à valoriser l'expérience de shopping en collaboration avec des influenceuses sur les réseaux sociaux. Il est en effet aussi très important que les nouveaux habitants, ou les habitants qui ne connaissent pas la rue, ou qui en ont une mauvaise perception, puissent se familiariser avec l'offre de la rue Wayez. L'objectif est que l'image créée sur les réseaux sociaux soit plus positive qu'elle ne l'est parfois aujourd'hui.

Le service « Propreté » passent plusieurs fois par jour, pour balayer les rues mais aussi pour nettoyer les dépôts clandestins. Parallèlement, un travail d'identification des origines des dépôts a lieu pour permettre une meilleure sanction de ces incivilités.

La rue Wayez reste en particulier une zone d'attention de la police lors du retour des beaux jours. Des passages réguliers sont donc prévus. En général, pour tous les incivilités dans l'espace public, la malpropreté et les abus d'heures de déchargement, le manager de quartier travaille en étroite collaboration avec les agents de l'antenne « LISA Centre » pour lutter contre ces phénomènes par une approche de médiation. « Sibelga » a examiné et vérifié tous les éclairages ; ils fonctionnent comme prévu.

Enfin, je voudrais ajouter que le service « Développement économique » se tient à la disposition de l'association pour développer des projets ou des événements. Nous savons que certains commerçants sont en difficulté, et nous voulons assurément être plus à l'écoute pour les soutenir.

Pour évoquer les actions les plus récentes, ce samedi 30 mars, tout l'après-midi, quatre personnages déguisés en lapin traverseront la rue Wayez avec des chariots diffusant de la musique et remplis d'œufs de Pâques en chocolat. Cette initiative vise à apporter de l'animation et à faire sourire les enfants des clients de la rue Wayez.

A. ELBOUJDANI estime la réponse de Madame l'Echevine COMER assez vague. S'il comprend bien, on compte sur des personnes déguisées en lapins pour relancer

l'économie de la rue Wayez. Les commerçants vont être heureux de savoir que des lapins se promènent en charriot dans la rue Wayez ! Concernant la sécurité, quand les policiers vont-ils effectuer des rondes ?

Cela fait deux ans que les commerçants demandent un nouvel éclairage urbain plus économique et diffusant une meilleure lumière, ils n'ont toujours rien obtenu.

Quant au décompte des commerces fermés en en 2022 et 2024 ; personnellement, il a l'impression que tous sont tous en faillite. A Chaque fois qu'il regarde les commerçants, c'est l'impression qu'il a, avis partagé par les commerçants et les personnes se rendant à la rue Wayez.

Il entend également l'intervention d'influenceurs pour relancer les commerces, mais à côté de cela, il faut aussi aider les commerçants.